

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8246 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Mr GUICHA T. MOUET

Date de naissance : 10-02-1965

Adresse : Atel Thotka, N° 09 Ben Nekhid

Tél. : 06 74 00 79 11 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02 JUIN 2022

Nom et prénom du malade : Guerchat Mohamed Age : 56 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Diabète Enfant

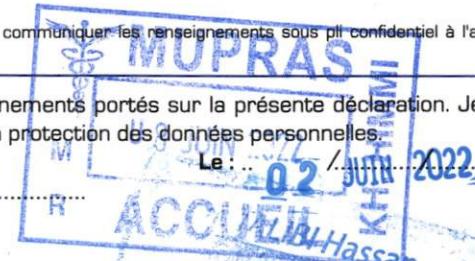
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Ben Mechid Le : 02 JUIN 2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 JUIN 2022	Actes C	—	20000	DE TALIBI Hassan MINIRATICIEN 0522.517.574//0663.866.610
TALIBI Hassan MINIRATICIEN				
22.517.574/0663.866.610				

Dr. TALIBI HASSAN

Médecin Généraliste



الدكتور الطالبي حسن

طبيب عام

Du en Rhumatologie (Bordeaux - France)
 Du en Dermatologie Interventionnelle (Rabat)
 Du en Diabétologie (Bordeaux - France)
 Du en Gériatrie (Bordeaux - France)
 Du aux Lasers Médicaux À Visée Esthétique (Paris - France)
 Circoncision - Chirurgie Mineure - Médecine Esthétique

دبلوم في أمراض العظام والمعوقات والعاصفة الفقرية (بوردو-فرنسا)
 دبلوم في الجراحة الجلدية (كلية الطب-الرباط)
 دبلوم في علاج السكري (بوردو-فرنسا)
 دبلوم في علاج طب الأشخاص المسنن (بوردو-فرنسا)
 دبلوم في الليزر الطبي (باريس-فرنسا)
 الخاتمة الطبية-الجراحة الصغرى-الطب التجميلي

Berrechid le : ----- 02/06/2022

MR GURICHAZ MOHAMED

8h, 10 DT 22001
 PPV 02/25 84DH80

84, 80 • Brexin 20 mg - comprimé sécable
 1 comprimé le matin x 10 jour

52, 80 LOT 22001
 PER 02/25 PPV 52DH80

52, 80 • Omepral 20 mg - gélule
 1 gélule le matin avant le rep

65, 80 • Orapred 20 mg - comprimé effervescent
 3 comprimés le matin x 10 jours (régime sans sel)

65, 00 /

75, 10 • Epyca 75 mg - gélule
 1 gélule le soir x 14 jours

net 21
 040212
 02/06/22

277, 70

محل العافية
 Pharmacie EL IRAKI
 Dr. Youssef EL IRAKID
 267, Rue El Aakid - Berrechid
 Tel: 0522 22 22 22

Dr. TALIBI Hassan
 OMNIPRACTICEN
 0522 511 511 / 0663 266 610

شارع محمد الخامس، زاوية زنقة يعقوب المنصور، عمارة الحاج أحمد برشيد، المدخل "C"، الطابق الاول، شقة 1

برشيد. أرقام الهاتف: 06 63 86 66 10 - 05 20 02 12 04 - 05 22 51 75 74